

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 46 (1973)

**Heft:** 1

  

**Artikel:** La voix qui crie dans le désert ...

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-127427>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

à une analyse ponctuelle des répercussions alors même que ces demandes relèveront d'analyses détaillées à l'échelon régional. La géographie du commerce dispose maintenant de critères devenus de plus en plus solides, permettant de construire les modèles les plus élaborés. Purement sectorielle, cette planification commerciale recherchera une optimalisation des profits et s'inscrira dans la ligne générale d'une politique économique axée davantage sur le plus-avoir que sur le mieux-être. Mais en matière d'aménagement du territoire, peut-on exiger du secteur commercial plus que d'un autre secteur quand on sait la cote dont il jouit dans une société d'abondance et orientée vers la consommation, car comme le dit Laborit: «Il y a les spécialistes et bien souvent les problèmes de l'urbanisme sont réduits aux seuls problèmes spécialisés, car ils demeurent dans le domaine des sous-ensembles spécialisés et leur nombre, leur apparente diversité cachent les niveaux d'organisation plus élevés et interdit la mise en place de ces sous-ensembles spécialisés dans les ensembles plus généraux<sup>1</sup>.»

Au cas où aucun mouvement dialectique ne serait plus possible, la ville ne trouvant plus les forces pour riposter, il faudra s'attendre à voir cette forme de commercialisation contribuer à distendre encore plus le tissu urbain qui gagnera sous une forme lâche la périphérie des villes de notre Moyen-Pays en en faisant un espace semi-urbanisé et à voir disparaître l'image traditionnelle désormais mythique des villes, dont bien peu d'ailleurs ont su rester des cités.

A l'opposé, au lieu de subir cette évolution, on peut se mettre à imaginer une société se pensant elle-même et s'offrant surtout les moyens d'alimenter ses réflexions; moyens qui porteraient sur l'examen systématique des automatismes acceptés au nom de valeurs sociales héritées mais peut-être préjudiciables dans les conditions actuelles. Il est incontestable qu'à cet égard, en matière d'aménagement, la plus-value foncière exerce des effets dissociateurs dont il est difficile de mesurer toutes les conséquences. Mais, d'ores et déjà, il est possible de dire qu'il s'agit d'un mécanisme déterminant dans la distribution des utilisations du sol, beaucoup plus décisif que tous les plans des urbanistes. Cette attitude nouvelle manifesterait donc également la volonté d'une très grande transparence en matière économique afin de pouvoir juger, sur le plan global, le plus objectivement possible de l'avantage de telle ou telle initiative ou projet. Enfin, et directement rattaché à ce qui précède, au lieu de dissocier les fonctions pour mieux les projeter séparément sur l'espace, suivant leurs propres lois, la société rechercherait systématiquement leur intégration dans la perspective d'une qualité de vie accrue.

Victor Ruffy, géographe

<sup>1</sup> Henri Laborit, *L'Homme et la Ville*. Paris, Flammarion, 1971.

## La voix qui crie dans le désert...

«Ce dont la Nature a le plus besoin, c'est d'une politique nouvelle, d'un refus de laisser notre terre mourir pour le profit. Pour éviter la catastrophe, il faudra ralentir fortement l'expansion de la population... Mais cela ne suffira pas. La croissance économique, beaucoup plus rapide que la croissance démographique, continuera à aggraver les nuisances jusqu'au point de rupture psychique et

physique, si nous ne transformons pas fondamentalement l'orientation du développement. Il n'y a pas de solution à la crise de l'environnement si l'on ne change pas le système économique en substituant au libéralisme matérialiste un humanisme socialiste, au culte du veau d'or l'idéal d'un progrès de l'homme, au «laissez-faire», la direction de l'Etat, au nationalisme, le mondialisme.» HSM